



Avis d'appel public à la concurrence

Identification de l'organisme qui passe le marché : **COMMUNE DE MONTAUD** - 1, place du Village - 38210 MONTAUD - Tel : 04.76.93.65.79. - mairie@montaud.fr

Procédure de passation : Marché à procédure adaptée (MAPA) selon l'article L2123-1 du code de la commande publique.

Objet du marché : **Création de la route forestière des Siallières.**

Date prévisionnelle de début des travaux : 15 mars 2021.

Caractéristiques principales : Création d'une route forestière empierrée sur 1780 mètres, de pistes forestières en terrains naturels sur 2574 mètres.

Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation :
<https://www.marches-securises.fr>

Date limite de réception des offres : **le vendredi 20 novembre 2020 à 17h00.**

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de la remise de celles-ci.

Critères d'attribution : voir le règlement de consultation.

Les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du maître d'œuvre : Jérôme FEITH, ONF – Agence Isère - tél 06.70.88.72.86 jerome.feith@onf.fr

Visite obligatoire le lundi 12 novembre 2020. Rendez-vous fixé à 9h30 en mairie de Montaud.

Date d'envoi de l'avis à la publication : le 14 octobre 2020.

Le DCE, les demandes de renseignements complémentaires et le dépôt des offres électroniques sont accessibles sur le profil acheteur <https://www.marches-securises.fr>